



Lauterbacher Nouvelles

www.niederlauterbach.fr



LE MOT DU MAIRE



Chers concitoyens, concitoyennes,

Les beaux jours reviennent et les travaux s'organisent aux quatre coins du village :
Les travaux de voirie rue de la forêt et la piste cyclable sont presque achevés – il ne reste que les accotements qui seront faits dans la semaine.

La voirie définitive de la Zone Artisanale est en cours.

Les Ets Meyer (Paysagiste) de Wissembourg sont chargés des travaux d'aménagement de la placette à côté de la salle des fêtes.

La réfection de l'accès à l'Eglise côté rue principale démarrera ce vendredi, assurés par les Ets Heiby (paysagiste). Pendant les travaux, l'accès se fera donc par la place Notre Dame du Chêne.

Donc voilà le résumé pour les travaux en cours.

En ce qui concerne la commémoration du 8 mai :

Nous vous rappelons que la cérémonie de la commémoration aura lieu à 10h30 au monument aux morts. Nous nous retrouverons ensuite à la salle des fêtes pour partager le verre de l'amitié.

Je vous souhaite une bonne semaine,

Le Maire,
André FRITZ



LES DÉCISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

ERRATUM

Les délibérations du Conseil Municipal sont affichées à l'extérieur de la mairie sur notre panneau d'affichage.

SEANCE DU 2 AVRIL 2024 A 19H30

Présents : Mmes : Chantal BECHTOLD, Marie KREUTZBERGER.

MM : André FRITZ (absent au point 2024-23), Eric WEIGEL, Antoine ERHARD, Cédric ZERMANN, Jean-Michel ENGELHARD, Vincent HEINTZ, Alain HERBEIN, Luc KREUTZBERGER (arrivé au point 2027-24)

Absents excusés : Mmes : Marianne DECK, Sandrine HUFSCHEMIDT

MM : Daniel CIVIDINO, Damien MITTENBUHLER, Nicolas VOLTZ

Pouvoirs : Mme Marianne DECK à Mme Chantal BECHTOLD

M/ Daniel CIVIDINO à M. Eric WEIGEL

Mme Sandrine HUFSCHEMIDT à M. André FRITZ

Assiste également à la séance : Mme Aline HELMANN.

Au début de la séance, le Conseil Municipal a désigné, à l'unanimité, M. Eric WEIGEL comme secrétaire de séance et approuve le procès verbal de la séance précédente du 7 mars 2024.

COMPTE DE GESTION 2023- COMMUNE

Le Conseil Municipal approuve le compte de gestion 2023 du budget principal de la commune du comptable public du Centre de Gestion Comptable de Haguenau.

Présents : 9 - Pouvoirs : 3 - Votants : 12
Adopté à l'UNANIMITE

COMPTE ADMINISTRATIF 2023- COMMUNE

Sous la présidence de M. Eric WEIGEL, Adjoint, le Conseil Municipal examine le compte administratif communal 2023 qui s'établit ainsi :

FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
DEPENSES	616 503.45 €	DEPENSES	53 383.17 €
RECETTES	1 013 603.35 €	RECETTES	299 372.66 €
RESULTAT DE L'EXERCICE 2023	397 099.90 €	RESULTAT DE L'EXERCICE 2023	245 989.45 €
+ EXCEDENT REPORTE DE 2022	63 088.60 €	+ EXCEDENT REPORTE DE 2022	- 266 898.50 €
RESULTAT DE CLÔTURE 2023	+ 460 188.50 €	RESULTAT DE CLÔTURE 2023	- 20 909.01 €
EXCÉDENT GLOBAL DE CLÔTURE : 439 279.49 €			

Restes à réaliser :

Dépenses	0 €
Recettes	0 €
Solde des Restes à réaliser	0 €

Hors de la présence de M. André FRITZ, Maire, au moment du vote, le Conseil Municipal approuve le compte administratif 2023 du Budget Principal.

Adopté à l'UNANIMITE

AFFECTATION DU RÉSULTAT REPORTÉ DE L'EXERCICE 2023 – COMMUNE

Le Conseil Municipal, après avoir entendu le compte administratif de l'exercice 2023 statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement 2023.

Constatant que le compte administratif présente les résultats suivants :

	RESULTAT CA 2022	VIREMENT A LA SF	RESULTAT DE L'EXERCICE 2023	RESTES A REALISER 2023	SOLDE DES RESTES A REALISER	CHIFFRES A PRENDRE EN COMPTE POUR L'AFFECTATION DE RESULTAT
INVEST	- 266 898,50 €		245 989,49 €		- €	20 909,01 €
FONCT	329 987,10 €	266 898,50 €	397 099,90 €			460 188,50 €

Considérant que seul le résultat de la section de fonctionnement doit faire l'objet de la délibération d'affectation du résultat (le résultat d'investissement reste toujours en investissement et doit en priorité couvrir le besoin de financement (déficit) de la section d'investissement, décide d'affecter le résultat comme suit :

EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT GLOBAL CUMULE AU 31/12/2023	460 188,50 €
Affectation obligatoire : A la couverture d'autofinancement et/ou exécuter le virement prévu au BP (c/1068)	20 909,01 €
Solde disponible affecté comme suit : Affectation complémentaire en réserves (c/ 1068) Affectation à l'excédent reporté de fonctionnement (ligne 002)	439 279,49 €
Total affecté au c/ 1068 :	20 909,01 €
DEFICIT GLOBAL CUMULE AU 31/12/2023 Déficit à reporter (ligne 002) en dépenses de fonctionnement	

Adopté à l'UNANIMITE

DETERMINATION DES TAUX D'IMPOSITION DES TAXES DIRECTES LOCALES POUR 2024

Monsieur le Maire expose qu'il s'agit par cette délibération de fixer les taux à appliquer pour l'année 2024 sur chacune des taxes directes locales. Après avoir délibéré, le conseil municipal décide de maintenir les taux d'imposition pour l'année 2024 déjà appliqués par délibération n°2023-31 du 13/04/2023 à :

TH : 12.71 %
TFB : 22.54 %
TFPNB : 41.06 %
CFE : 16.51 %

Adopté à l'UNANIMITE

BUDGET PRIMITIF 2024-COMMUNE

Le Maire présente à l'assemblée délibérante le budget primitif pour l'année 2024

Section de Fonctionnement

Dépenses	1 522 000 €
Recettes	1 522 000 €

Section d'investissement

Dépenses	505 000 €
Recettes	505 000 €

Le Conseil municipal adopte le budget principal présenté en équilibre.

Adopté à l'UNANIMITE

DEMANDE DE SUBVENTION DES ÉCOLES MATERNELLE ET ÉLÉMENTAIRE POUR LES TRANSPORTS DE LA SORTIE DE FIN D'ANNÉE

VU la demande de l'Association Sportive et Socioculturelle de l'école élémentaire et de la Coopérative Scolaire de l'école maternelle du 04 mars 2024 ;

Le Conseil Municipal décide d'allouer une subvention de 240€ afin de financer le transport de la sortie de fin d'année. Les écoles se rendront au centre équestre de NIEDERROEDERN le 21 et 23 mai 2024.

Adopté à l'UNANIMITE

BAUX DE CHASSE COMMUNAUX POUR LA PERIODE 2024-2033 FRAIS DE CRIÉE

En application de l'article 12 du Cahier des Charges type de location des chasses communales pour la période 2024-2033,

Vu le montant des frais de criée fixé par les trois Directions locales des Finances publiques d'Alsace-Moselle à hauteur de 100€ par séance.

Vu les participations de Monsieur ROUX Emmanuel, comptable responsable du DGC de Haguenau des 12/11/2023 et 11/01/2024.

Le Conseil Municipal après délibération, décide de verser la somme de 200€ à Monsieur Emmanuel ROUX, Comptable responsable du SGC de Haguenau.

Adopté à l'UNANIMITE

FONGIBILITÉ DES CRÉDITS

La nomenclature budgétaire et comptable M57 prévoit la possibilité, pour l'assemblée délibérante, d'autoriser l'exécutif à procéder à des mouvements de crédits de chapitre à chapitre (hors dépenses de personnel), au sein de la section d'investissement et de la section de fonctionnement, dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de chacune de ces sections.

Ces mouvements de crédits ne doivent pas entraîner une insuffisance de crédits nécessaires au règlement des dépenses obligatoires sur un chapitre.

Ces virements de crédits doivent faire l'objet d'une décision expresse de l'exécutif, qui doit être transmise au représentant de l'État pour être exécutoire dans les conditions de droit commun.

Cette décision doit également être notifiée au comptable.

L'exécutif de l'entité informe l'assemblée délibérante de ces mouvements de crédits, lors de sa plus proche séance.

Vu la délibération du 13/06/2023 d'adoption à compter du 1er janvier 2024 de la nomenclature budgétaire et comptable M57,

Vu les dispositions de la nomenclature budgétaire et comptable M57

Les membres du bureau, après délibérations à l'unanimité, autorise le Président à :

Pour l'exercice 2024, procéder à des mouvements de crédits de chapitre à chapitre (hors dépenses de personnel), au sein de la section d'investissement et de la section de fonctionnement, dans la limite de 7,5 % des dépenses réelles de chacune de ces sections, sous réserve que ces mouvements de crédits n'entraînent pas une insuffisance de crédits nécessaires au règlement des dépenses obligatoires sur un chapitre ;

Signer les décisions et documents utiles pour les transmettre au représentant de l'Etat, et les notifier au comptable assignataire du SGC de HAGUENAU pour mise en œuvre.

Adopté à l'UNANIMITE

MAISON FRANCE SERVICES

La Maison France Services est mise en place par l'Etat afin d'obtenir de l'aide dans vos démarches quotidiennes

Adresse : 2 Rue Marcel Bisch 67470 SELTZ

Tel. : 03 90 55 85 44

Mail : franceservices@cc-plaine-rhin.fr

Horaires :

Lundi, mardi, jeudi et vendredi :
de 9H à 11H

Mercredi :
de 9H à 11H et de 13H30 à 16H



ÉLECTIONS EUROPÉENNES 2024

Les dates à retenir:

- **1er mai 2024**: date limite d'inscription sur liste en **LIGNE**
(Veillez à vérifier votre inscription auprès de votre mairie de résidence, une inscription sur liste ne vaut pas l'inscription en mairie).
- **3 mai 2024**: date limite d'inscription sur liste en **MAIRIE**.
- **9 juin 2024**: date des élections européennes.



En cas d'absence, le vote par procuration est possible. La personne que vous aurez désignée en tant que **mandataire** devra se rendre dans **votre bureau de vote**.



Élections européennes du 09/06/2024 : le vote par procuration

Vous souhaitez faire une procuration pour les élections européennes ? Voici les démarches à entreprendre depuis chez vous pour faciliter les démarches :

Étape 1 : Rendez-vous sur le site www.maprocuration.gouv.fr et authentifiez-vous via FranceConnect.

Étape 2 : Saisissez votre demande de procuration ;
Vous recevez un courriel de Maprocuration intitulé «Votre demande de procuration».

Étape 3 : Faites vérifier votre identité :
Option 1 : Authentifiez-vous via France Identité.
Option 2 : Déplacez-vous dans une brigade de gendarmerie ou un commissariat de police de votre choix avec votre pièce d'identité.
Vous recevez à l'issue de la vérification un courriel de Maprocuration intitulé «Votre identité a été vérifiée».

Étape 4 : Une fois que vous avez reçu le courriel de Maprocuration intitulé « Votre procuration a été validée », informez votre mandataire qu'il pourra se rendre dans votre bureau de vote pour voter à votre place.



Élections Européennes

DIS-MOI QUI PEUT VOTER ?

LES PERSONNES D'AU MOINS 18 ANS

LES PERSONNES DE NATIONALITÉ FRANÇAISE

LES CITOYENS EUROPÉENS RÉSIDANT EN FRANCE

LES PERSONNES INSCRITES SUR LES LISTES ÉLECTORALES

EURODISTRICT PAMINA



*Nous sommes tous transfrontaliers !
Wir sind alle grenzüberschreitend!*



11 - 15 ans - Jahre

Lundi / Montag 05/08/24 - Vendredi / Freitag 09/08/24

Viens vivre un camp dépaysant, sportif et culturel !

Sei dabei bei einem abwechslungsreichen, sportlichen und kulturellen Feriencamp !



PAMINA CAMP 2024

Du/Vom 05.08. au/bis zum 09.08.

DÉCOUVRE L'ESPACE PAMINA !
ENTDECKE DEN PAMINA-RAUM !

À partir de notre hébergement de base à Heilsbach-Schönau, viens vivre un séjour avec d'autres jeunes allemands et français pour pratiquer des activités passionnantes !

Sei dabei bei einer Freizeit mit anderen jungen Deutschen und Franzosen : Von der Unterkunft in der Heilsbach in Schönau (Pfalz) aus unternehmen wir viele spannende Aktivitäten !

AU PROGRAMME / ZUM PROGRAMM

<p>Heilsbach LUNDI MONTAG</p> <ul style="list-style-type: none"> Accueil, installation, jeux de connaissances et activités sur place Willkommen, Kennenlernen, Ankommen und Aktivitäten vor Ort 	<p>Karlsruhe JEUDI DONNERSTAG</p> <ul style="list-style-type: none"> Parc d'escalade, ZKM Karlsruhe, nuit sous tente Kletterpark, ZKM Karlsruhe, Übernachtung im Zelt
<p>Heilsbach MARDI DIENSTAG</p> <ul style="list-style-type: none"> Activités sportives, culturelles et jeux sur place Sportliche und kulturelle Aktivitäten und Spiele vor Ort 	<p>Stutenhof VENDREDI FREITAG</p> <ul style="list-style-type: none"> Rangement, bilan collectif du séjour par les jeunes, transport retour Aufräumen, Auswertung der Freizeit durch die Jugendlichen, Rückfahrt
<p>Strasbourg MERCREDI MITTWOCH</p> <ul style="list-style-type: none"> Sortie à Strasbourg - jeu de piste sur les institutions Européennes, visite de la ville en Segway Ausflug nach Strasbourg: Schnitzeljagd zu den Europäischen Institutionen, Stadtrundfahrt mit dem Segway 	<p><i>Änderungen im Programm sind möglich. Wir würden Sie hierzu informieren. Le programme est susceptible d'être modifié, nous vous informons.</i></p>

Chaque soir, des veillées seront mises en place, un barbecue est prévu // Abends sind gemeinsame Aktivitäten und ein Grillfest vorgesehen

Tu es intéressé ? / Interessiert ?

Alors, inscris-toi et prépare ta valise ! À bientôt pour vivre cette aventure transfrontalière !
Un trousseau complet vous sera transmis après votre inscription, lors d'une réunion avec les familles inscrites.

Dann melde dich an und pack deinen Koffer ! Bald beginnt das grenzüberschreitende Abenteuer !
Die angemeldeten Familien werden zu einer Infoveranstaltung eingeladen und erhalten eine Packliste.

INSCRIPTION / AUTORISATION PARENTALE

PAMINA CAMP du 05.08 au 09.08.2024

Inscription à remplir (recto-verso) et à renvoyer avec le règlement*, à l'Animation Jeunesse de votre secteur :

Animation Jeunesse CC Plaine du Rhin : 3, rue Principale - 67930 BEINHEIM
Infos : caroline.deubel@fdmjc-alsace.fr - 06.30.71.51.86 - 03.88.72.11.92

Animation Jeunesse CC Basse Zorn : 34, rue de la Wantzenau - 67720 HOERDT
Infos : marc-mauduit@cc-basse-zorn.fr - 03.90.64.25.65 - 06.80.63.64.71

Pour valider l'inscription, merci de nous transmettre un acompte de 100€ avec le dossier. Règlement de 100€ en chèque ANCV, ou chèque à l'ordre de la "FDMJC d'Alsace".

Nom (du jeune) : Prénom :
 Né(e) le : fille / garçon Tél. (portable) : Email :
 Taille de t-shirt : XS / S / M / L / XL

J'autorise le responsable à prendre toutes les dispositions qu'il jugerait utiles en cas d'accident ou de malaise survenu à mon enfant. je demande à être prévenu dans les plus brefs délais.

J'autorise que mon enfant soit filmé/photographié dans le cadre de ces activités. Ces films/photos pourront être utilisés pour des publications de la FDMJC Alsace et les partenaires du projet sans limitation de durée. Si je refuse, je signale par écrit à l'animateur.

Fait le à
 Signature :

IMPORTANT : INSCRIPTIONS

- Pour valider votre inscription, pensez à remplir :
- La fiche d'inscription ci-présente
- L'autorisation de sortie de territoire
- La fiche d'adhésion 2023/2024 et la fiche sanitaire de liaison de l'Animation Jeunesse (et de joindre la cotisation de 8€/jeune ou 12€/famille)

Ces documents sont téléchargeables sur :
www.animation-fdmjcalcace-ccpr.com
 ou sur :
www.cc-basse-zorn.fr (onglet "Jeunesse")



INFORMATIONS DIVERSES

Tarif unique du séjour tout compris 190€

- ✓ Activités
- ✓ Transports
- ✓ Pension complète
- ✓ Hébergement
- ✓ Assurances

Une réunion d'information parents/jeunes aura lieu et un trousseau sera transmis (liste de matériels).

COMMUNICATIONS DIVERSES

 <p>POUBELLE JAUNE 2, 15 et 29 mai 12 et 26 juin Voir calendrier</p>	 <p>POUBELLE BRUNE 14 et 28 mai 11 et 25 juin Voir calendrier</p>
--	---

COMBATTRE LES MOUSTIQUES

Certaines espèces de moustiques, **dont le moustique tigre**, pondent leurs oeufs à la surface de l'eau ou sur les bords intérieurs des contenants stockés dans les jardins des particuliers. Des gestes simples existent pour limiter leur développement : **vider ou changer l'eau 2 fois par semaine, ranger à l'abri de la pluie, fermer hermétiquement avec un couvercle adapté ou une moustiquaire et un tendeur.**



Sinon, des bandelettes Immotexlarv destinées au traitement des larves et des moustiques dans les eaux stagnantes sont disponibles à la mairie.

Vous pouvez les récupérer à l'accueil de la mairie aux horaires d'ouverture.

CHANGEMENT AU SEIN D'UN FOYER

Tout déménagement, emménagement, arrivée au foyer ou départ du foyer **doit** être signalé à la mairie afin que nous puissions tenir nos registres citoyens à jour pour permettre un travail administratif plus efficace. (redevance ordures ménagères, tenue de la liste électorale, distribution du courrier ...)



RECENSEMENT CITOYEN : C'EST OBLIGATOIRE !



La **Journée Défense et Citoyenneté** est une **formalité obligatoire** organisée par le Ministère des Armées qui vous permet de vous présenter aux concours et examens publics (Baccalauréat, permis de conduire, etc...). Tout français âgé de 16 ans doit spontanément se faire recenser auprès de sa mairie (ou auprès de son Consulat, lorsqu'il réside à l'étranger) en vue de participer à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC). Tous les jeunes français, garçons et filles, sont concernés.

Le jeune mineur (16 à 18 ans) peut effectuer seul cette démarche ou se faire représenter par ses parents. Le jeune majeur qui régularise sa situation après un oubli doit effectuer personnellement cette démarche et ne peut se faire représenter. Si vous êtes étranger, aucune démarche n'est nécessaire et aucune attestation ne vous sera demandée lors d'une inscription à un examen ou au permis de conduire.

Présentez-vous à la mairie pendant les horaires d'ouverture avec une pièce d'identité et le livret de famille.

JUSTIFICATIF ET ATTESTATION DE DOMICILE

Le **justificatif de domicile** permet à une personne de prouver qu'elle est bien domiciliée à l'adresse où elle dit habiter. Il doit comporter **votre nom et votre prénom et votre adresse**. Il peut s'agir par exemple d'une facture d'électricité ou de gaz, une quittance de loyer, une facture d'eau, un avis d'imposition ou de non imposition, un justificatif de taxe d'habitation ou une attestation d'assurance du logement.



Les **attestations de domiciles** fournies par la mairie, souvent confondues avec le **justificatif de domicile**, attestent de votre domicile d'après un justificatif fourni par vos soins. Elles peuvent être utilisées pour diverses formalités ou pour attester le domicile d'un mineur.

Pour l'obtention d'une attestation de domicile, nous demandons une copie de votre pièce d'identité ou de la personne qui vous héberge sous son toit (carte d'identité des parents pour les mineurs), la copie d'un justificatif de domicile (ou du justificatif de domicile du particulier hébergeant) et une attestation sur l'honneur d'hébergement rédigée par votre hébergeur.

DÉSHERBAGE ET TAILLE DES HAIES

Pensez à vérifier que vos haies ne se soient pas permis trop de liberté et taillez ce qui doit l'être afin qu'elles n'empiètent pas sur les trottoirs, obligeant ainsi les passants à faire des écarts sur la route de la commune. Veillez donc à ce que les candélabres soient toujours dégagés pour permettre à l'éclairage public de jouer pleinement son rôle.

Pensez également à dégager et désherber les trottoirs qui bordent vos propriétés et dont vous êtes responsables.



VIEUX PAPIER - BOUCHONS ET PILES USAGÉES



La prochaine collecte du vieux papier aura lieu le week-end du **1er et 2 juin** prochain et ce toujours au bénéfice de nos écoles.

L'école continue à collecter les **bouchons en liège** et en plastique en faveur de l'Association "Les Bouchons de l'Espoir 67". L'école collecte également les **piles usagées** en faveur du Téléthon. Vous pouvez les déposer à l'école ou à l'accueil de la mairie.

INCIVILITÉS DANS LE VILLAGE

Pour le respect de chacun et des lieux fréquentés par les habitants et nos compagnons à 4 pattes, pensez à vous munir de sacs lors de vos promenades pour ramasser les déjections de votre animal.



LES DECHETS VERTS AU CIMETIERE

Lors de l'entretien de vos concessions, pensez également à faire le tri dans vos déchets. Par exemple, séparez notamment les pots en plastique du reste de la plante. Et répartissez ensuite les différents types de déchets dans la poubelle correspondante.

INSCRIPTION - PLAN CANICULE 2024



En cas de déclenchement du plan canicule par le Préfet, nous rappelons aux personnes âgées de 65 ans et plus, et aux personnes à mobilité réduite quel que soit leur âge, la possibilité de s'inscrire sur un **registre nominatif** à la Mairie.

Il s'agit de recenser, parmi les habitants de la commune, les personnes les plus fragiles et/ou isolées, afin de mettre en œuvre un dispositif d'aide et d'intervention.

Nous invitons ces personnes à contacter la Mairie au **03 88 94 30 06**

En cas d'alerte canicule, elles seront régulièrement contactées par un membre du Conseil Municipal qui reste mobilisé pour prévenir des risques et mettre en œuvre les interventions nécessaires des services sanitaires et sociaux. Il appelle à la vigilance de chacun pour repérer les personnes en difficulté et signaler ces situations d'isolement.

La mise en place du plan canicule est l'affaire de tous. Soyons attentifs et faisons preuve de solidarité. Il y a toujours autour de nous une personne isolée qui peut être dans une situation d'inconfort, voire en danger à cause de la chaleur.

✂.....

(coupon à déposer à l'accueil de la mairie)

Je soussigné(e),

NOM / PRÉNOM :

.....

ADRESSE :

.....

DATE DE NAISSANCE :

.....

N° DE TELEPHONE :

.....

Demande mon inscription sur le registre des personnes vulnérables, au titre de :

- Personne de + de 65 ans
- Personne de + de 60 ans déclarée inapte au travail
- Personne adulte en situation de handicap

NOM ET PRÉNOM	ADRESSE	N° DE TELEPHONE

SIGNATURE :

RÉCUPÉRATEURS D'EAUX DE PLUIE

Les personnes intéressées par un récupérateur d'eaux ont actuellement le choix entre plusieurs modèles de qualité, allant de 300 L à 8000 L.

C'est vraiment le moment d'en profiter car elles sont subventionnées à hauteur de 60% par la Région Grand-Est. Ainsi, l'Agence de l'Eau subventionne à 60% et la Région à hauteur de 20%, ce qui donne un reste à charge de 20% pour le particulier.

Le nombre et le type sont laissés à l'appréciation de chacun.

La seule condition, eh oui il y a une condition : au moins une gouttière ne doit pas rejoindre le réseau d'assainissement.

Pourquoi cette générosité, car cela permet d'éviter le traitement d'une grande quantité d'eau par nos stations d'épuration. Elles arrivent toutes à saturation en temps normal et un gros évènement pluvieux les fait régulièrement déborder.

Ainsi, en réorientant les eaux pluviales vers des écoulements et infiltrations naturels on fait aussi un geste pour l'environnement. Les possibilités sont nombreuses et les solutions aussi.

Les agents du SDEA seront volontiers à votre écoute et surtout une force de proposition experte dans ce domaine.

Alors n'hésitez pas à prendre contact avec eux. (coordonnées en bas de page)

→ Cuve de récupération subventionnée à 80% - Plusieurs modèles disponibles:

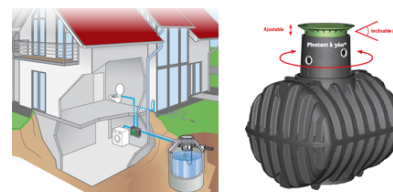
Cuves esthétiques – 300 ou 650 litres



Cuve rustique – 1 000 litres



Cuves enterrées (PE/béton) – entre 3 000 et 8 000 litres



→ Kits de collecte, filtration et jumelage:

Collecteur filtrant « ECO »



Collecteur filtrant « SPEEDY »



Set de jumelage / Trop plein





ZONE DE DISTRIBUTION : SDE DE LAUTERBOURG

Conclusion sanitaire	Indicateur global de qualité
2023 L'eau distribuée est de bonne qualité. Elle peut être consommée par tous.	A : Eau de bonne qualité
	B : Eau de qualité convenable
	C : Eau de qualité insuffisante
	D : Eau de mauvaise qualité
Indicateur 2022 : A	

Origine et gestion de l'eau

Votre réseau est alimenté par 3 captages. L'eau qu'il alimente est d'origine souterraine.

Elle n'est pas traitée.

Votre réseau alimente de façon permanente 15 communes (CROETTWILLER, EBERBACH-SELTZ, LAUTERBOURG, MOTHERN, MUNCHHAUSEN, NEEWILLER-PRÉS-LAUTERBOURG, NIEDERLAUTERBACH, OBERLAUTERBACH, SALMBACH, SCHEIBENHARD, SCHLEITHAL, SEEBACH, SIEGEN, TRIMBACH, WINTZENBACH), soit 13996 personnes. Le responsable des Installations est : « SDE DE LAUTERBOURG ».

Pour plus de renseignements, veuillez contacter « SDE DE LAUTERBOURG » qui assure l'exploitation du réseau.

PARAMÈTRES D'INTÉRÊT POUR LA POTABILITÉ DE L'EAU

BACTÉRIOLOGIE

A Très bonne qualité

Micro-organismes Indicateurs d'une éventuelle contamination des eaux par des bactéries pathogènes. Absence exigée.

Nombre de prélèvements : **30**
 Conformité : **100 %**
 Valeur max : **0 n/100 ml**

NITRATES

A Bonne qualité

Éléments provenant des pratiques agricoles, des rejets domestiques et industriels. Le maximum réglementaire est 50 mg/L.

Nombre de prélèvements : **6**
 Valeur moyenne : **7,78 mg/L**
 Valeur max : **17 mg/L**

PESTICIDES ET MÉTABOLITES PERTINENTS

A Très bonne qualité

Le terme "pesticides" regroupe plusieurs centaines de substances différentes. Le maximum réglementaire est 0,5 microgramme/L pour le total des pesticides analysés et 0,1 microgramme/L pour chaque substance. En-deçà de la valeur sanitaire propre à chaque pesticide, l'eau peut être consommée sans risque pour la santé.

Nombre de prélèvements : **2**
 Conformité : **100 %**
 Nombre de substances recherchées : **189**
 Valeur max : **0,005 microgramme/L**

FLUOR

A Très bonne qualité

Oligo-élément naturellement présent dans l'eau. Le maximum réglementaire est 1,5 mg/L. Avant d'envisager un apport complémentaire en fluor, il convient de consulter un professionnel de santé.

Nombre de prélèvements : **2**
 Valeur moyenne : **0,085 mg/L**
 Valeur max : **0,09 mg/L**

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

DURETÉ

Eau très dure

Concentration en calcium et magnésium dans l'eau exprimée en degré français. Il n'y a pas de valeur de seuil réglementaire.

Nombre de prélèvements : **6**
 Valeur moyenne : **31,6 °f**
 Valeur max : **37,2 °f**

SULFATES

Élément d'origine naturelle pouvant présenter un effet laxatif et favorisant la corrosion des canalisations métalliques. Le maximum réglementaire est 250 mg/L.

Nombre de prélèvements : **6**
 Valeur moyenne : **28,5 mg/L**
 Valeur max : **32 mg/L**

CHLORURES

Composés naturels des eaux, très répandus dans la nature. Ils sont peu toxiques mais peuvent à des doses élevées nuire au goût de l'eau et favoriser la corrosion des canalisations. Le maximum réglementaire est 250 mg/L.

Nombre de prélèvements : **6**
 Valeur moyenne : **17 mg/L**
 Valeur max : **21 mg/L**

Quelques conseils

ABSENCE



Après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau quelques minutes avant de la boire.

ENTRETIEN



Pour les usages courants, l'eau du robinet ne nécessite pas de traitement complémentaire. Si vous possédez un système de traitement de l'eau, entretenez-le régulièrement.

RÉSEAU PRIVÉ



Si vous utilisez l'eau d'un puits ou d'un récupérateur d'eau de pluie, toute communication avec l'eau du réseau public est interdite.

SÉCHÉRESSE



En période de sécheresse, limitez autant que possible votre utilisation d'eau du robinet.

Pour aller plus loin



Retrouver les résultats des analyses de l'eau de votre commune sur le site Internet : www.eaupotable.sante.gov.fr

Édité le 05/04/2024

UDI 067001842

L'indicateur global de qualité prend en compte les 30 paramètres / familles de paramètres faisant l'objet d'une limite de qualité. Il est égal à l'indicateur de qualité du paramètre le plus déclassant. Les résultats du contrôle des paramètres de qualité liés aux canalisations ne sont pas pris en compte, dans la mesure où ils ne sont pas représentatifs de la qualité de l'eau distribuée sur la zone concernée.

ANTICIPATION DE VOS PIÈCES D'IDENTITÉ

Dans la perspective de congés d'été qui constituent une forte demande, il est vivement recommandé d'anticiper les renouvellements de pièces d'identité. Avant la préparation d'un voyage, assurez-vous d'être en possession d'une pièce d'identité valide.

Afin d'anticiper vos demandes, merci de :

- Utiliser la pré-demande en ligne
- S'assurer d'avoir un dossier complet (photo, justificatif de domicile, ancien titre)
- Privilégier les rendez-vous en ligne via le site internet de la mairie de LAUTERBOURG

RÉSERVEZ ANTICIPEZ VOYAGEZ

Des vacances à l'horizon ? Pour toute première demande ou renouvellement de titres d'identité, trouvez gratuitement et dès à présent un rendez-vous.



rendezvouspasseport.ants.gouv.fr



LA VIE COMMUNALE ET ASSOCIATIVE

CÉRÉMONIE DU 8 MAI

La commune vous invite à la cérémonie du 79ème anniversaire de la victoire du 8 mai 1945. Rendez-vous à 10h30 au monument aux morts. Une petite fanfare sera également présente pour animer la commémoration.

Cette cérémonie sera suivie d'un verre de l'amitié qui sera servi au foyer.



BIBLIOTHÈQUE « PLAISIR DE LIRE »

HORAIRES D'OUVERTURE MAI – JUIN 2024

- **Vendredi de 17h00 à 18h00**
- **Samedi de 10h00 à 11h00**

Pendant le mois de juillet et d'août, les permanences du samedi matin ne seront pas assurées.

Pour la rentrée à venir, nous souhaitons à nouveau proposer le portage de livres pour les personnes à mobilité réduite. Si vous êtes intéressés, vous pouvez nous contacter :

par mail : bibliotheque.niederlauterbach@laposte.net
par téléphone aux heures d'ouverture au 09.75.85.21.94
ou contacter un membre de la bibliothèque

Mais vous avez également la possibilité de réserver un ouvrage en particulier, vous pouvez nous envoyer un mail en indiquant le titre et l'auteur ou de créer un compte sur le site de la BDBR ; <https://bibliotheque.alsace.eu>.

Les livres réservés arriveront à la bibliothèque par une navette une fois par mois.

LES INFORMATIONS DE NIEDERLAUTERBACH

L'application PANNEAU POCKET reste un moyen de communication simple, pratique, anonyme, sans publicité et totalement gratuit.

Mis à jour régulièrement il permet de connaître tous les événements dans votre commune.



LES TRAVAUX DE VOIRIES (Rue de la Forêt / piste cyclable / ZA)

Comme vous l'avez très certainement constaté, plusieurs chantiers sont en cours sur notre commune. Certains courent depuis un certain temps déjà. D'autres sont la continuité de ceux commencés plutôt dans l'année et de nouveaux ont débuté. Le hasard des emplois du temps des entreprises et de certains contretemps ont ainsi abouti à une concentration des interventions. Il en résulte inévitablement des désagréments notamment concernant la circulation sur et aux abords de ceux-ci. Les plus contraignants cependant arrivent à échéance dans les prochains jours. Les travaux de voirie dans la ZA du Kiesweg se prolongeront encore un peu jusqu'au moi de juin.

Les travaux de la place à côté du foyer ont débuté. Il s'agit d'offrir un espace « sécurisé » pour les plus jeunes à l'extérieur, et d'un embellissement de la place et de ses abords.

L'escalier d'accès à l'église à droite du presbytère sera très prochainement en travaux aussi afin de remédier à quelques problèmes récurrents. Pendant ces travaux nous vous invitons à préférer les autres accès à l'église. Merci d'avance pour votre compréhension.



LE NETTOYAGE DE PRINTEMPS

Le samedi 23 mars, des citoyens fort sympathiques mais surtout engagés pour leur commune, ont participé au grand nettoyage de printemps 2024.

Equipés, chacune et chacun, de leur propre gilet à haute visibilité, puis de gants et sacs poubelles mis à disposition par le Smictom Nord Alsace, ils étaient prêts.

La trentaine de personnes s'est retroussé les manches pendant environ 2h30. Elles ont arpenté les chemins, les ruisseaux et leurs abords.

La récolte fut moindre que les années précédentes, mais c'est tant mieux, et laisse espérer une amélioration générale du comportement plus responsable de notre société. Car la grande majorité des déchets ramassés ne sont malheureusement pas arrivés là par hasard.

Un **grand merci** à tous les participants mais tout particulièrement à nos plus jeunes... Espérant qu'ils en inspireront d'autres !



TRADITION PASCALE

C'est une tradition que l'on trouve en Alsace et en Lorraine pour Pâques. Les crécelles sont de sortie. Le but étant de faire le plus de bruit possible pour appeler les fidèles à la messe en remplacement des cloches qui sont « parties » à Rome.

Un grand merci à nos quelques jeunes qui n'ont pas ménagé leurs efforts afin de faire perdurer la tradition pascale des crécelles dans notre village.



PROFESSION DE FOI

Cinq jeunes ont fait leur profession de foi ce dimanche 14 avril en l'église Saint Michel de Neewiller-près-Lauterbourg.

Après presque deux ans de préparation et sous l'accompagnement bienveillant de Brigitte Galivel et de Monsieur le curé Klippfel, ils ont renouvelé leurs vœux de baptême, marquant ainsi un moment significatif dans leurs engagements et évolutions spirituelles au sein de la communauté.

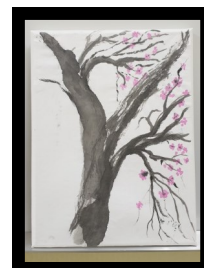
Sur la photo, Monsieur le curé Klippfel, Evan Origas, Timéo Caspar, Amélie Schmitt, Ilan Ndiaye, Noah Kreutzberger



L'ATELIER PEINTURE A L'ENCRE DE CHINE

L'atelier qui s'est déroulé le 28 mars 2024 animé par Yeon-sil Yi sur le thème «FLEUR DE CERISIER » a eu du succès.

Les participants de cet atelier ont pu faire parler leur créativité et leur sens artistique au travers d'œuvres qu'ils ont réalisées.



FOOTBALL CLUB DE NIEDERLAUTERBACH

MARCHE POPULAIRE 2^{ème} édition

Organisée par le Football Club Niederlauterbach

2 PARCOURS
5km & 10km

DÉPART ET ARRIVÉE AU CLUB HOUSE
3€ DE PARTICIPATION
DÉPART ENTRE 8H ET 10H

RESTAURATION :
STEAK - FRITES - SALADES 14€
GRILLADES 4€

MERCREDI
1^{er} MAI 2024



Ça bouge au club de foot de Niederlauterbach!!!



TOURNOI DE PENTECÔTE

FC NIEDERLAUTERBACH

CATEGORIES U7 ET U9

9H-15H

18 MAI 2024

✓ Lieu: Stade Municipal Niederlauterbach
✓ Restauration sur place




Venez nombreux chausser vos crampons pour profiter d'activités en plein air!

REJOINS NOUS!

Le FCN prépare dès à présent la saison 2024/2025 et vous propose :

- ❖ Des équipes dans les catégories U7 à U15
- ❖ Des entraînements encadrés par des éducateurs diplômés
- ❖ Des séances découvertes du football (enfants nés en 2019-2020) tous les mardis à 17h



Tu as des questions ? Contacte-nous !

Mathieu Zermann: 06-63-54-63-97 @mathieu.zermann@orange.fr

Christian Heitzelmann: 06-47-84-62-81 @christian.heitzelmann@orange.fr

Ou par facebook: **FCN Section Jeunes**

<https://www.facebook.com/share/thE1TkddQsnHruAV/?mibextid=K35XfP>



@ Parent, passionné du ballon rond ou simplement motivé...

si tu as un peu de temps libre et envie de t'investir dans la section jeunes, passe nous voir au stade pour échanger.

Nous avons besoin d'éducateurs bien sûr mais aussi d'accompagnants et aussi simplement de bénévoles prêts à s'engager à nos côtés.

ÉCOLES DE NIEDERLAUTERBACH - Fête de l'école le 7 juin

La fête de l'école débutera à 17h au foyer communal.

Les jeux se dérouleront de 17h30 à 19h.

Le tirage de la tombola aura lieu à 19h30 (nombreux lots de valeur : vélo, une machine à café et entrées à différents parcs d'attractions, etc...).

OUVERT À TOUS !

**VENDREDI 7 JUIN
À PARTIR DE 17H00**

FÊTE DES ÉCOLES

RESTAURATION SUR PLACE !
Tartes flambées, bretzels, gâteaux

**SPECTACLE
DES ENFANTS
À 17H !**

**JEUX DE
KERMESSE,
TOMBOLA !**

Nombreux gros lots: vélo, machine à café,
nombreuses entrées (parcs d'attractions,
thermes) et bons d'achat (restaurants,
boulangerie, bijouterie...)

INSCRIPTION ECOLE MATERNELLE

Vos enfants sont impatients d'emprunter le chemin de l'école?
Les inscriptions sont ouvertes pour ceux qui sont nés en 2021!!!



**ECOLE MATERNELLE
NIEDERLAUTERBACH**



 ce.0670360c@ac-strasbourg.fr  03.88.53.60.63

"RENTREE 2024"

**Votre enfant
est né en 2021 il
fera sa rentrée en
septembre 2024**





**Rendez-vous en mairie afin
de remplir la fiche
d'inscription et de
récupérer l'enveloppe
d'inscription.**

**Déposez l'enveloppe à l'école maternelle
avant le 06 juin 2024**



***Matinée d'intégration
pour es futurs élèves***
VENDREDI 5 JUILLET à l'école maternelle

Voici comment procéder:

- **Rdv à la mairie** : Pour récupérer la fiche ainsi que l'enveloppe d'inscription
- **Avant le 6 juin 2024** : Dépôt des inscriptions à l'école maternelle

Vos enfants veulent connaître l'environnement où ils vont grandir, s'épanouir et apprendre?
Le corps enseignant organise **une journée d'intégration le vendredi 5 juillet 2024.**
Si vous souhaitez contacter l'école, voici les coordonnées:



ce.0670360c@ac-strasbourg.fr



03.88.53.60.63

PAR ICI LE DÉFI !!!



*C'est reparti,
relevez le défi !*



Du 13 au 31 mai 2024

*À l'école, j'y vais
à pied , en trottinette ou à vélo !*



*Challenge en faveur des mobilités durables au sein des 19 communes
de la Communauté de Communes de la Plaine du Rhin.*

Ouvert aux classes de Cycle 1, Cycle 2 et Cycle 3.

La Communauté des Communes de la Plaine du Rhin a le plaisir de vous proposer une nouvelle fois le défi :

« Tous à vélo »

(ouvert aux classes de CYCLE 1—CYCLE 2— CYCLE 3)

Soyez nombreux à arpenter les rues de notre village avec vos vélos, trottinettes ou même à pied !

Retenez bien les dates :

Du 13 au 31 mai 2024

En participant à cette action, vous verrez notre commune sous un autre angle.

BONNE BALADE A TOUS !!!

Les Sentiers du Théâtre vous invite à assister à un spectacle : « **RENCONTRE ENTRE MATIERE, LA DANSE ET LA MUSIQUE** » création en 2017.

Dès 4 ans.

Tarif : 10€ — Tarif réduit : 7€ — Gratuit : - de 15 ans

Contact et réservation: 03-88-72-09-83 ou 06-22-19-58-63

A la salle des fêtes de BEINHEIM. Le vendredi 24 mai à 20h00

Durée : 20 à 30 minutes



◀ Papier 1 est le premier tableau d'un diptyque au croisements des Arts Plastiques et du Mouvement. Cette création est conçue comme une performance chorégraphique au cœur d'une installation plastique in situ. Il s'agit d'investir des lieux singuliers et d'y inscrire des « éphémères » de papier afin de créer une déambulation qui restructure et répond à l'espace. La danseuse faisant naître en musique un décor, un univers d'images et d'histoires avec des rouleaux de papier de 2m50 qui se transforment et modulent l'espace.

« tu es papier et tu retourneras papier »

Toute la matière utilisée vient de et retourne dans la cartonnerie Smurfit Kappa, à Rethel (08) où elle bénéficie d'une seconde vie dans un recyclage à l'infini



MONSIEUR PATRICK / THEATRE GROUP'

Chez Bachhus à Beinheim le vendredi 7 juin à 20h00

45 min • Dès 10 ans

Tarif : 10€ Tarif Réduit : 7€* Gratuit – 15 ans

Solo Patrice Jouffroy – Création 2020

Monsieur Patrick, c'est Patrick Grandclément, oenologue-démonstrateur chez Vitidistri. Il se déplace sur les lieux d'animations commerciales, salons, foires aux vins, soirées privées, opérations promotionnelles, festival, lieux improbables... pour faire des dégustations publiques.

Il parle du vin qu'il débouche, demande l'avis aux gens, explique les bases d'une dégustation. Il donne aussi son avis, sur tout... Et dérape souvent. Il n'est pas très frais, il a déjà quelques dégustations dans le nez alors il se laisse un peu aller. Il se raconte. Parle des mots du vin qui sont les mots de sa vie. On l'écoute.



Sa vie un peu minable, ses femmes loupées, son addiction, ses heures de gloire. Il mélange le vin et l'humain. « Le vin ça a des larmes ! Le vin c'est un être humain, ça pleure ou ça rit, merde ! » Il nous touche, il nous amuse, il nous agace.

Mr Patrick n'est pas un démonstrateur policé et courtisan. Avec Mr Patrick, on apprend des choses sur le langage du vin, sur l'art de boire, mais surtout sur l'homme. Sur ce qu'est un homme et son mystère. On apprend sur le vin, et sur Mr Patrick.

Cigognes, les représentantes de notre belle région.



Source : © Marilyne Seno

LES FELICITATIONS DE LA COMMUNE

Le 25 avril, Lydia GERTZ a fêté ses 95 ans. Le lendemain, le 26 avril, Jeanne HEINTZ a soufflé sa 85ème bougie.

La commune a remis une magnifique corbeille garnie à chacune d'entre elles.



LES ANNIVERSAIRES**ERRATUM****EN MAI**

Le 1 mai	72 ans	EILBER Erwin
Le 3 mai	96 ans	SIEGEL Hélène née WAGNER
Le 8 mai	72 ans	RIES Francis
Le 10 mai	85 ans	ZIMMERMANN Roger
Le 16 mai	76 ans	FISCHER MARIE Jeanne née KAUFF
Le 17 mai	76 ans	HOFHEINZ Herbert
Le 22 mai	91 ans	SCHMITT Marianne
Le 23 mai	86 ans	KELLER Roman
Le 26 mai	82 ans	GUTHANS Jean-Pierre
Le 26 mai	73 ans	HEILMANN Jean-Paul
Le 30 mai	87 ans	BAYER Colette née HEINTZ
Le 31 mai	75 ans	KREUTZBERGER Etienne

EN JUIN

Le 4 juin	83 ans	SPILLMANN Aloyse
Le 4 juin	82 ans	LAUKEMANN Jürgen
Le 9 juin	90 ans	OLLAND Marie-Antoinette née SONNTAG
Le 10 juin	97 ans	SCHWARTZ Marie née SCHMALTZ
Le 10 juin	70 ans	SCHICKEL Jean Marie
Le 10 juin	93 ans	HEILMANN Joseph
Le 15 juin	90 ans	IFFRIG Marie-Bernadette née BAY
Le 21 juin	83 ans	HAMMER Aloyse
Le 23 juin	79 ans	BASELT Axel
Le 25 juin	74 ans	WEIDNER Angelika née MAIER
Le 28 juin	76 ans	DEISZ Philippe
Le 29 juin	72 ans	GOEPFRIG André

NAISSANCES

Le 4 mars Charline
fille de Marie RICK et Pierre LEYENDECKER

**DECES**

Le 24 mars Denise WALTZ née BOHN
Le 31 mars Marthe VETSCH née THOMANN



Toutes nos condoléances aux familles

Si vous ne désirez pas figurer sur l'une de ces pages (anniversaires à partir de 70 ans, photographies des événements heureux, publications des prochains événements heureux), veuillez le signaler à la mairie, afin de retirer vos noms des listes de diffusion). MERCI !

SERVICES UTILES

Ecole Maternelle—16, Rue de l'Ecole 03 88 53 60 63
Ecole Élémentaire—17, Rue de l'Ecole 03 88 53 61 04

Assistante sociale 03 69 06 73 76

Déchetterie Wintzenbach 03 88 86 55 51

Office de tourisme Seltz-Lauterbourg 03 88 05 59 79

Médecin de garde 03 69 55 33 33
(samedi midi à lundi 7 heures)

Tours de garde des infirmier(e)s

Cabinet LAUTERBOURG 03 88 54 67 72

Cabinet SALMBACH 03 88 53 64 65

Urgences vétérinaire

[https://www.urgences-veterinaires.fr/trouver-un-veterinaire-BAS-RHIN\(67\)](https://www.urgences-veterinaires.fr/trouver-un-veterinaire-BAS-RHIN(67))

ADRESSES UTILES

Notaire—Maître GROSCLAUDE Jean-Mathieu 03 88 94 81 56
1 Route du Rhin 67630 LAUTERBOURG

Kinésithérapeute à :

NIEDERLAUTERBACH Mme PFLUG Magali 03 88 53 13 22

Taxi Philippe PONS—philippepons67@sfr.fr 06 18 88 32 94

Taxi Laurence—laurence.stroh75@gmail.com 07 71 17 61 30

Fuo Grand Est—horaires de bus

<https://www.ctbr67.fr/la-ctbr/le-reseau-67/> 09 72 67 67 67

Ramontage la Brosse d'Alsace MOTHERN 03 88 49 84 35

France Ramontage SELTZ 06 30 45 01 54

Eradiguèpes 06 62 83 24 56
3 rue de la Paix 67160 WISSEMBOURG

NUMEROS D'URGENCE

GENDARMERIE 03 88 94 80 12

SOS MAIN 03 88 14 42 57

CENTRE ANTI-POISON 03 88 37 37 37

SOS ENFANTS DISPARUS 116 000



SAMU

Police
Gendarmerie

Pompiers

Toutes
urgences

AMBULANCES

GREINER 03 88 86 51 43

ROLAND 03 88 86 31 43

Date de parution : Mai 2024

PHARMACIES DE GARDE

Mai 2024

08/05/2024 Wissembourg Pharmacie de la Paix
09/05/2024 Wissembourg Pharmacie Centrale
11/05/2024 Wissembourg Pharmacie de l'Europe
12/05/2024 Lauterbourg

18/05/2024 Beinheim
19/05/2024 Seebach
20/05/2024 Herrlisheim
25/05/2024 Betschdorf

26/05/2024 Wissembourg Pharmacie de l'Europe

Juin 2024

01/06/2024 Merwiller
02/06/2024 Wissembourg Pharmacie de l'Europe

08/06/2024 Wissembourg Pharmacie Centrale
09/06/2024 Betschdorf
15/06/2024 Roeschwoog
16/06/2024 Merwiller

22/06/2024 Wissembourg Pharmacie de la Paix
23/06/2024 Wissembourg Pharmacie Centrale

29/06/2024 Sultz sous Forêts
30/06/2024 Wissembourg Pharmacie de la Paix

MAIRIE ET AGENCE POSTALE
DE NIEDERLAUTERBACH

17 Rue de l'Ecole 67630 NIEDERLAUTERBACH

☎ 03.88.94.30.06

✉ mairie.niederlauterbach@wanadoo.fr

Lundi, Mercredi et Vendredi: 9h30 à 11h00
Mardi : 15h00 à 16h15
Jeudi : 17h00 à 18h00

Communauté de Communes de la Plaine du Rhin

3 Rue Principale, 67930 BEINHEIM

www.cc-plaine-rhin.fr - 03 88 53 08 20

SMICTOM:

Syndicat des Eaux de Lauterbourg et environs

26 Rue du Gal Mittelhauser 67630 LAUTERBOURG

www.syndicat-eau-lauterbourg.fr - 03 88 94 80 67

Syndicat des Eaux et de l'Assainissement Alsace-Moselle

3 rue des Sapeurs 67500 HAGUENAU - 03 88 19 29 99